

Le 4 septembre 2009

BULLETIN SUR LES NORMES 2009-31

Troisième édition de la norme ULC-S529-09 DÉTECTEURS DE FUMÉE DES RÉSEAUX AVERTISSEURS D'INCENDIE

C'est avec plaisir que ULC annonce la publication de la troisième édition de la norme ULC-S529-09, Norme relative aux détecteurs de fumée pour réseaux avertisseurs d'incendie. Il s'agit d'une norme binationale harmonisée de UL et de ULC pour les détecteurs de fumée pour réseaux avertisseurs d'incendie. Les exigences contenues dans la norme ANSI/UL 268-2009 (Détecteurs de fumée pour réseaux avertisseurs d'incendie) récemment publiée sont identiques à celles de la norme ULC-S529-09. Cette norme est publiée conjointement par UL et ULC.

Cette troisième édition a été approuvée par le comité des ULC sur l'équipement et les réseaux avertisseurs d'incendie et sur l'équipement et les systèmes de sécurité des personnes, et elle a été publiée en août 2009.

Cette norme porte sur les exigences relatives aux détecteurs de fumée et aux dispositifs de sécurité mécaniques devant être utilisés dans des emplacements intérieurs ordinaires, conformément aux normes et aux codes suivants :

- Aux États-Unis : NFPA 72 (National Fire Alarm Code)
- Au Canada : Norme CAN/ULC-S524 (Installation des réseaux avertisseurs d'incendie), Code national du bâtiment du Canada et Code national de prévention des incendies du Canada

Voici quelques points saillants de cette norme binationale :

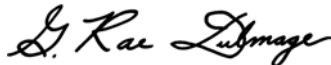
- La norme CAN/ULC-S529-02 (Norme relative aux détecteurs de fumée des réseaux avertisseurs d'incendie) et la norme ANSI/UL 268-2006 (Détecteurs de fumée des réseaux avertisseurs d'incendie) ont été fusionnées en une norme binationale unique qui peut être utilisée tant au Canada qu'aux États-Unis. Bien que les exigences contenues dans ces deux normes soient presque identiques, certaines d'entre elles sont propres à l'un ou à l'autre des pays. Ces exigences sont indiquées comme étant propres à chaque pays.
- Les utilisateurs devront donc se procurer une seule norme harmonisée pour les deux pays et devront bien la connaître.
- La terminologie semblable, mais différente, utilisée pour décrire des exigences identiques a été harmonisée, éliminant de ce fait la nécessité d'interpréter différentes formulations.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Mahendra (Mike) Prasad par téléphone au numéro 416 757-5250, poste 61242, ou par courriel à l'adresse Mahendra.Prasad@ca.ul.com.

Il est possible de commander cette norme (copie papier) au coût de 281 \$ à partir de notre site Web www.ulc.ca -- Order Standards and Directories (commande de normes et de répertoires) -- ULC Online Store (magasin électronique ULC). Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à l'adresse « publications@ca.ul.com » ou communiquer avec notre service des publications (1 866 937-3852, poste 61744) pour obtenir de plus amples renseignements.

Veuillez accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs.

LABORATOIRES DES ASSUREURS DU Canada



G. Rae Dulmage

Directeur, Service des normes, relations gouvernementales et services de réglementation